

CONVOCATION

L'an deux mil quatorze et le 12 avril, une convocation est adressée à tous les conseillers municipaux pour vendredi 18 avril 2014 à 20h30, salle de la mairie.

Séance du 18 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le dix huit avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de ST SILVAIN BELLEGARDE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : M. BUJADOUX Alain, M. GRASS Alain, M. BERTRAND Jean-Marie, Mme CARTON Isabelle, M. MOURLON Julien, Mme ALOUCHY Michèle, M. REDON Pascal, Mme TIXIER GALLAND Michèle, M. DUPLEIX Frédéric, M. MARTIN Rodolphe

Absents/Excusés: Jacques GALLAND a donné pouvoir à Michèle ALOUCHY

Secrétaire de séance : Jean-Marie BERTRAND

Approbation du compte rendu de la séance du 05 avril 2014 :

Aucune remarque. Compte rendu approuvé à l'unanimité.

Pour	Contre	Abstention
11	0	0

1) Vote des taux d'imposition 2014 :

Le Maire rappelle les taux de l'année précédente et propose de ne pas les augmenter en 2014 :

	Taux 2013	Taux 2014
Taxe d'habitation	5.63 %	5.63 %
Taxe foncière (bâti)	6.75 %	6.75 %
Taxe foncière (non bâti)	46.06 %	46.06 %

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Pour	Contre	Abstention
11	0	0

2 - Indemnités du Maire et des adjoints :

Le Maire rappelle le cadre législatif et notamment les articles L2123-20-1 et L2123-21 du code Général des Collectivités Territoriales :

Indemnité du Maire : 17% de l'indice 1015 (valeur 45617.53 €) = 7755 par an soit 646.25 € brut par mois

Indemnité des adjoints : 6.6% de l'indice 1015 (valeur 45617.53 €) = 3 010.76 € par an soit 250.90 € par mois

Il propose de ne rien changer par rapport à la précédente mandature et de voter les taux d'indemnités suivants :

- Maire : 80 % soit 517 € brut par mois
- 1^{er} adjoint : 90 % soit 226 € brut par mois
- 2^{ème} adjoint : 90 % soit 226 € brut par mois

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Pour	Contre	Abstention
11	0	0

3 - Vote des budgets :

1) Budget principal :

Dépenses			Recettes		
Fonctionnement					
011	Charges à caractères générales	84 950 €	002	Résultats antérieurs reportés	24 558 €
012	Charges de personnel	35 050 €	013	Atténuation de charges	1 800 €
65	Charges de gestion courante	16 400 €	70	Ventes diverses	2 600 €
66	Charges financières	700 €	73	Impôts et taxes	45 900 €
			74	Dotations et participations	78 518 €
			75	Autres produits de gestion courante	22 000 €
			77	Produits exceptionnels	5 000 €
	Total	137 100 €		Total	180 376 €
023	Virement à la section d'investissement	43 276 €			
	TOTAL GENERAL	180 376 €		TOTAL GENERAL	180 376 €
Investissement					
001	Déficit reporté	59 907 €	001	Excédent reporté	
16	Emprunts et cautions	15 100 €	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	57 507 €
Op. 11	Terrains	77 €	10	FCTVA	1 700 €
Op. 12	Mobiliers	6 000 €	13	Subventions	18 500 €
Op. 13	Voirie	37 000 €	16	Emprunts et cautions	8 400 €
Op. 14	Salle polyvalente	13 699 €	021	Virement de la section de fonctionnement	43 276 €
Op. 15	Eglise	0 €			
Op. 16	Aménagement du bourg	0 €			
	Total	131 783 €		Total	129 383 €
	Restes à Réaliser 2013 (Op.13 = 5 500 € + Op. 14 = 2 100 € + Op.16 = 5 000 €)	12 600 €		Restes à Réaliser 2013 (subventions = 15 000 €)	15 000 €
	TOTAL GENERAL	144 383 €		TOTAL GENERAL	144 383 €

Pour	Contre	Abstention
10	0	1
		Pascal REDON

2) Budget atelier

Dépenses			Recettes		
Fonctionnement					
011	Charges à caractères générales	1 692 €	75	Autres produits de gestion courante	4 800 €
65	Autres charges de gestion courante	6 005 €	002	Résultats antérieurs reportés	2 897 €
	Total	7 697 €		Total	7 697 €
023	Virement à la section d'investissement	0 €			
	TOTAL GENERAL	7 697 €		TOTAL GENERAL	7 697 €
Investissement					
23	Immobilisations en cours	14 441 €	001	Solde d'investissement reporté	14 441 €
16	Emprunts et cautions	350 €	16	Emprunts et cautions	350 €
	Total	14 791 €		Total	14 791 €
			021	Virement de la section de fonctionnement	
	TOTAL GENERAL	14 791 €		TOTAL GENERAL	14 791 €

Pour	Contre	Abstention
11	0	0

3) Budget CCAS

Le budget est équilibré en section de fonctionnement à 120 €.

4 - Désignation des délégués :

	Titulaires	Suppléants
SIAEP (eau - la Rozeille)	- Michèle ALOUCHY - Isabelle CARTON	- Jacques GALLAND - Julien MOURLON
SDEC - représentants SI (électricité)	- Alain GRASS - Frédéric DUPLEIX	- Jean-Marie BERTRAND - Pascal REDON
SDEC - représentants secteur énergie (électricité)	- Alain GRASS - Frédéric DUPLEIX	- Jean-Marie BERTRAND - Pascal REDON
Conseil école	- Pascal REDON	- Michèle ALOUCHY
SIVOM (ordures ménagères et travaux routiers)	- Alain GRASS - Julien MOURLON	- Jean-Marie BERTRAND - Jacques GALLAND
CNAS (action sociale pour le personnel)	Représentant élu - Isabelle CARTON	Représentant personnel - Stéphanie GUINOT
Clic Creuse Est (personnes âgées)	- Michèle TIXIER GALLAND	- Isabelle CARTON
Délégué militaire	- Michèle ALOUCHY	

Pour	Contre	Abstention
11	0	0

5 - Création des commissions :

Commissions obligatoires :

Centre Communal d'Action Sociale :

- Le Président : Le Maire
- 5 membres du Conseil Municipal :
 - Michèle ALOUCHY
 - Isabelle CARTON
 - Alain GRASS
 - Michèle TIXIER GALLAND
 - Pascal REDON
- 5 personnes de la commune
 - Irène VAN IPENBURG
 - Marie Noëlle FAURE
 - Evelyne GIPOULON
 - Brigitte GRASS
 - Béatrice JALLET

Commission Communale des Impôts : 12 membres :

- Le Président : le Maire
- Sélectionner 24 noms dont 2 propriétaires forestiers et 2 propriétaires extérieurs à la commune

Ce sont les services fiscaux qui choisiront les 12 membres parmi la liste envoyée par la mairie.

Le Conseil Municipal propose la liste ci-dessous :

Membres titulaires	Membres suppléants
Personne extérieure à la commune : Jean-Luc MOURLON	Personne extérieure à la commune : Thierry BONNAUD
Propriétaire forestier : Olivier BERTRAND	Propriétaire forestier : François BELLAT
Alain GRASS	Françoise GALLAND
Josette DEBUIRE	Isabelle CARTON
Henri PASSAVY	Michèle ALOUCHY
Serge PINGUET	Jean-Marie BERTRAND
Marc OLLIVIER	Michèle TIXIER GALLAND
Christel COUEGNAS	Rodolphe MARTIN
Diane GIPOULON	Pascal REDON
Karine BIALOUX	Frédéric DUPLÉIC
Alexandre DUPLÉIX	Jacques GALLAND
Daniel PODETTI	Brigitte GRASS

Appel d'offre et ouverture des plis :

- Le Président : le maire
- 3 membres du Conseil Municipal
 - Alain GRASS
 - Pascal REDON
 - Jean-Marie BERTRAND

Pour	Contre	Abstention
11	0	0

Commissions facultatives :

Le Maire propose de reconduire les commissions existantes sous la précédente mandature tout en supprimant celle devenue obsolète comme la coopération intercommunale qui avait été créée à l'occasion de la discussion sur le choix de la Communauté de Communes.

Finances / personnel:

- Le Président : Alain BUJADOUX
- Nombre de membres à déterminer : 5
 - o Michèle ALOUCHY
 - o Jean-Marie BERTRAND
 - o Alain GRASS
 - o Julien MOURLON
 - o Pascal REDON

Travaux Bâtiment:

- Le Président : Alain BUJADOUX
- Nombre de membres à déterminer : 5
 - o Jean-Marie BERTRAND
 - o Frédéric DUPLÉIX
 - o Jacques GALLAND
 - o Alain GRASS
 - o Pascal REDON

Information/affichage :

- Le Président : Alain BUJADOUX
- Nombre de membres à déterminer : 5
 - o Michèle ALOUCHY
 - o Jean-Marie BERTRAND
 - o Isabelle CARTON
 - o Alain GRASS
 - o Pascal REDON

Salle polyvalente/terrain communal :

- Le Président : Alain BUJADOUX
- Nombre de membres à déterminer : 5
 - o Isabelle CARTON
 - o Frédéric DUPLEIX
 - o Jacques GALLAND
 - o Alain GRASS
 - o Rodolphe MARTIN

Voirie/chemins agricoles et forestiers Environnement/urbanisme :

- Le Président : Alain BUJADOUX
- Nombre de membres à déterminer : 5
 - o Jean-Marie BERTRAND
 - o Jacques GALLAND
 - o Alain GRASS
 - o Julien MOURLON
 - o Pascal REDON

Pour	Contre	Abstention
11	0	0

6 - Acte de vente au profit de Monsieur VAN DER SPEK :

Le Maire rappelle la procédure engagée suite à la demande de Monsieur VAN DER SPEK d'acquérir la parcelle sectionnaire AM 153 à Sannegrاند :

- Demande d'achat de M. VAN DER SPEK du 20 novembre 2013
- délibération du Conseil Municipal en date du 05/12/2013 lançant la procédure
- 26 janvier 2014 : élection afin que les électeurs se prononcent sur l'aliénation. Le résultat est le suivant : 6 pour, 6 contre et 1 abstention.
- Délibération du Conseil Municipal en date du 24 février 2013 qui demande au représentant de l'état de statuer sur cette affaire car aucune majorité n'a été recueillie

Il annonce qu'il a reçu de la préfecture l'arrêté autorisant l'aliénation du bien de section. Il en donne lecture aux membres du Conseil Municipal. Cet arrêté a été affiché à la porte de la mairie et sur le terrain afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance.

Suite à cette procédure et afin de finaliser l'acte de vente, le Maire demande l'autorisation au conseil Municipal de signer l'acte de vente ainsi que toutes pièces correspondantes à cette affaire.

Pour	Contre	Abstention
9	1	1
	Pascal REDON	Michèle ALOUCHY

7 - Procédure de convocation aux réunions de Conseil Municipal :

Le Maire propose que les convocations du Conseil Municipal soient transmises par mail, avec accusé de réception, pour les conseillers possédant une adresse mail.

Une convocation, sous format papier, sera adressée aux conseillers n'en possédant pas.

Pour	Contre	Abstention
11	0	0

Questions diverses :

- Comité de pilotage :

Suite au renouvellement général du Conseil Municipal, il est nécessaire de désigner les membres qui participeront au Comité de pilotage pour le dossier « Aménagement du bourg ».

Se proposent :

- Jean-Marie BERTRAND
- Michèle ALOUCHY
- Alain GRASS
- Frédéric DUPLEIX

- Communauté de Communes AUZANCES/BELLEGARDE :

Alain BUJADOUX fait un compte rendu de la réunion de la communauté de communes AUZANCES/BELLEGARDE où a été élu le nouveau bureau :

- **Président** : Pierre DESARMENIEN
- **1^{er} Vice Président** : Valérie SIMONET - en charge des finances, de la communication, stratégie et perspectives et des services.
- **2^{ème} Vice Président** : Jean Jacques BIGOURET - en charge de la gestion du patrimoine bâti, de l'aménagement de l'espace et du développement durable
- **3^{ème} Vice Président** : Serge PERRIER - en charge de l'économie et du Tourisme.
- **4^{ème} Vice Président** : Alain BUJADOUX - en charge de l'assainissement, des ordures ménagères/Déchets, des contrats de rivières et des zones humides
- **5^{ème} Vice Président** : Marie-Hélène PEROCHE - en charge des ressources humaines

- Adresse mail Pascal REDON :

L'adresse que possède le secrétariat ne fonctionne plus. Le Maire demande à Pascal sa nouvelle adresse. Il lui répond que suite à un changement d'abonnement, son adresse était inactive, mais que tout devrait rentrer dans l'ordre rapidement.

- Acte SCHMIDT :

L'acte de vente, entre la commune représentant la section des Barris et M. et Mme SCHMIDT, est en cours de signature.

Séance levée à 22h00

Le secrétaire,

Le Maire,

Alain BUJADOUX